

TM CUP

Introduction

La TM CUP est une coupe de promotion Supermoto mono-marque, dont le but est de démocratiser la discipline pour y faciliter l'accès aux pilotes non-spécialistes ou amateurs occasionnels ne disposant pas du matériel coûteux que cette discipline nécessite.

Une structure professionnelle multidisciplinaire est mise en place pour accompagner les pilotes dans cette aventure.

Zelos Events met à la disposition des participants pour chaque épreuve :

- Un coordinateur de course, dont la tâche principale sera d'assurer l'accueil des participants, s'assurer du respect de présent règlement, et de trancher d'éventuels conflits ou réclamations.
- Une moto TM SMX300 par pilote, préparées pour le Supermoto, qui reste sa propriété en toutes circonstances.
- Un équipement de Supermoto par pilote (en option)

Tm racing Belgium met à disposition des participants pour chaque épreuve :

- Une structure de course incluant la tente ou l'auvent accueillant les motos
- Les mécaniciens motos, l'outillage et les pièces de rechange, ainsi que tous les consommables (essence, huile, filtres, pneus, etc...)

Condition d'accès :

Chaque postulant doit pouvoir démontrer qu'il maîtrise la pratique de la moto tout terrain et être détenteur d'une licence FMB Supermoto nationale, dans la catégorie « nationaux », ce qui impose un âge minimum de 16 ans accompli ou à accomplir dans l'année en cours.

Inscription

Envoi du bulletin d'engagement joint à :

Zelos

REF : TM CUP

Jérémy Van der Verren

jeremy.vanderverren@zelos.be

[+32.10.23.78.83](tel:+3210237883)

[+32.477.466.156](tel:+32477466156)

9, Rue Émile Francqui

1435 Mont-Saint-Guibert - Belgium

TM CUP

1. Détail et coût du Package obligatoire

Prix : 3000 € / 6 courses ou 600 € / 1 course

Le package comprend :

- Les frais d'inscriptions dus à l'organisateur pour l'épreuve concernée
- Transport et mise à disposition des motos
- L'entretien et la réparation des motos sur l'épreuve
- Le nettoyage et la remise en état après l'épreuve
- La casse mécanique qui ne serait pas le résultat direct d'une chute ou un mauvais traitement de la part du pilote
- La mise à disposition de la structure d'accueil pour les motos

Le package ne comprends pas, entre autres, :

- La licence du pilote
- L'équipement du pilote
- L'accueil du pilote en général (logement, restauration, aire de repos, etc.)
- Les réparations suite à une chute ou un mauvais traitement de la part du pilote

2. Assurance du pilote

Les pilotes sont couverts par l'assurance incluse dans leur licence.

3. Frais

Pendant les 6 épreuves, les frais de déplacement jusqu'aux lieux de compétitions sont à la charge du pilote.

Une combinaison complète peut être louée au prix de 50€

Vous devez être en possession d'une licence FMB. Si vous n'en possédez pas, vous devez en souscrire une auprès de la FMB. Les frais relatifs à l'acquisition d'une licence sont à charge du participant.

4. Transport

Le transport des motos sur chaque lieu de compétition est assuré par TM Racing Belgium. Sous-traitant de Zelos

5. Motos

Les motos sont soumises au règlement Supermoto FMB 2019 et seront validées par le contrôle technique en vigueur. Les motos sont attribuées aux pilotes par tirage au sort. Une moto de réserve sera toujours prévue en cas de panne mécanique majeure.

Aucune modification ne peut être apportée aux motos de compétitions par les pilotes, à l'exception du réglage de la position de conduite (hauteur des leviers, position du guidon) et de la pression des pneus. TM Racing Belgium peut effectuer ces modifications, ou des réparations diverses aux motos.

Avant et après chaque compétition, Tm Racing Belgium prend en charge les motos, leurs révisions et leur nettoyage (y compris les pièces de rechange). En ce qui concerne la maintenance sur place, chaque pilote est responsable de sa moto mais il a toujours le support d'un technicien TM.

6. Numéros de course

Chaque machine comportera un numéro de course entre 1 et 11.
Le numéro de licence ne sera pas lié au numéro de course.

7. Carburant

Tm Racing Belgium fournit le carburant pour les compétitions.

8. Réclamations

Toute réclamation devra être faite par écrit au coordinateur Zelos ou à son adjoint, qui peut prendre une décision irrévocable en cas de conflit. En principe, les réclamations ayant trait à la spécification des motos ou relatives à un concurrent devront être faites avant le début des essais officiels. Celles relatives à la course devront être remises au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats de la course concernée

9. Podium

Le podium est prévu directement après l'arrivée de la dernière course dans l'hospitalité TM Racing Belgique.

10. [Sponsors](#)

Zelos Events et Tm Racing Belgium sont les principaux sponsors de la TM Cup. Les pilotes n'ont pas la possibilité d'avoir un sponsor personnel

11. [Exclusion de la clause de responsabilité civile](#)

La signature du bulletin d'engagement implique le renoncement à tout droit de procédure ou de recours à l'encontre des organisateurs et leurs auxiliaires d'exécution pour tout accident ou dommage subi pendant le déroulement de Tm Cup, notamment dans la cadre de l'entraînement ou des compétitions dès lors que l'accident ou le dommage ne sont pas imputables à une intention délictueuse ou à une négligence grave.

12. [Calendrier des courses](#)

17 mars 2019 : Tm Cup Mettet
TBC : TM Cup Spa-Francorchamps
22 et 23 juin 2019 : TM Cup Bilstain
18 août 2019 : TM Cup Chimay
1 septembre 2019 : TM Cup Libramont-Chevigny
14 et 15 septembre 2019 : TM Cup Battice

13. [Compétitions](#)

La Tm Cup est composée de 6 manches. La Tm Cup est intégrée dans le championnat belge dans la catégorie nationaux B mais le classement est appart et propre à la TM Cup.

14. [Points](#)

Classement	Points		
1	25	6	15
2	22	7	14
3	20	8	13
4	18	9	12
5	16	10	11